COMPTE RENDU REUNION DU 02 mai 2013 A DRAP

Réunion organisée par L'AAR: Présidence Marc Morini Maire de Drap, Francis Tujague Conseil Gal Maire de Contes, Noël Albin, Conseil. Gal et Maire de Touët l'Escarène, Pierre Donadey Maire l'Escarène, Michel Guidi Maire de Cantaron, Michel Lottier Maire Blausasc, Philippe Mussi Conseiller Régional, Jean-Auguste Icart Conseiller Général, représenté Pierre-Ch. Maria Maire Peillon. Germain Nallino Presid AAR animateur

RÉUNION A L'ESPACE MULTIMEDIA JEAN FERRAT

Bâtiment moderne nouvellement inauguré, **En présence de 75 personnes**; un diaporama déroule situation et historique ferroviaire pour susciter les **échanges**.

Jean-Auguste ICART Conseiller Général insiste sur le caractère international de la ligne. Il affirme qu'il n'y a pas de contradiction entre une exploitation régionale et une exploitation qui pourrait redevenir internationale. Il dit être en possession d'une étude économique réalisée conjointement par les CCI de Turin et de Cuneo et la CCI Nice Côte-d'Azur qu'il va transmettre au Ministre français des transports en vue de la pérennisation de la ligne. Il propose la création par les collectivités d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale qui pourrait se substituer aux États.

Philippe MUSSi Conseiller Régional remercie l'AAR pour ses

actions et la mobilisation qu'elle a toujours été capable de réaliser. Il réaffirme la volonté du Conseil Régional de maintenir et de développer les lignes ferroviaires dont il a la charge. Il annonce que la renégociation de la convention de 1970 est sur le point de s'amorcer entre la France et l'Italie. Il interprète dans ce sens la lettre du Secrétaire d'État CUVELIER. Il annonce: un rendez-vous fixé au 13 mai avec la région PIEMONT, la position de la région LIGURIE en phase avec celle de la Région PACA, et l'avancement des études en vue de reporter à l'ESCARENE, les navettes NICE-- DRAP Il souhaiterait que la coordination entre transports régionaux ferroviaires et routiers 06 avance plus vite.

Le représentant de la CGT Joseph CAVAGLIERI renouvelle l'engagement du syndicat en faveur de la pérennisation de la ligne. Il précise que les incompatibilités entre les matériels roulants français et italiens ne relèvent que du domaine technique et peuvent rapidement être levées.

Noël ALBIN, Conseiller Général regrette qu'il faille se battre continuellement pour le maintien et le développement de cette ligne sans cesse menacée. Cette ligne n'est pas seulement touristique. Elle est au service des populations des vallées et du développement économique.

Il appelle une nouvelle fois à la mobilisation pour atteindre l'objectif de pérennisation de cette infrastructure. Une table ronde a été demandée entre le Conseil Général et l'État Il rappelle que la Communauté de communes des pays des Paillons (CDPP) réalise 1 pole multimodal à DRAP et un autre est en cours d'étude à L'ESCARENE.

QUESTIONS Différences entre un statut "international" ou "régional"? Le Conseiller Régional répond que dans le cas d'un classement international l'accès aux fonds européens est facilité et que l'État prend dans ce cas un engagement financier. Un classement régional laisse quasi toutes les charges financières d'investissements et d'exploitation aux

régions. Plusieurs intervenants regrettent le silence et l'absence du député européen Gaston FRANCO qui avait en charge ce dossier.

Le Conseil CDPP Jean-Bernard FILIBERT constate que les problèmes posés par la pérennisation relèvent de plusieurs niveaux de décision. Il préconise que tous les partenaires concernés acceptent de travailler ensemble et que la coordination entre AOTU se concrétise rapidement.

Daniel Carotenuto vice-Président AAR

Reprenant le courrier du Ministre Frédéric Cuvillier du 3 avril 2013 adressé à l'AAR, il relève quelques anomalies, 4 trains TER français circulant entre Tende et Breil et 16 et non pas 24 entre Cuneo et Vintimille. Les trains FS desservant les gares françaises de Tende Fontan et Breil ne sont pas prises en considération, les trains directs Cuneo Nice ou Turin ont disparus depuis 6 ans. Les TER ne peuvent circuler sur les lignes internationales la sécurité embarquée n'est pas interopérable.

Germain NALLINO, le ministre, affirme que « l'actualisation de la convention apparait comme une exigence...les discussions doivent porter sur l'identification d'un financement pérenne nécessaire à la rénovation et à la maintenance des infrastructures »

Le ministre reconnait deux urgences dans l'immédiat, la pérennisation de la ligne et les travaux de mise à niveau.

Dans la situation, privé de financement, RFF a annoncé publiquement qu'il ne serait plus en mesure de maintenir un niveau de sécurité suffisant, et menace de fermer la ligne.

EN CONCLUSION

Les assemblées se sont prononcées pour un grand rassemblement à Breil. Mobilisons-nous, parents, amis... venez manifester votre attachement à votre ligne le samedi 25 mai à Breil/ Roya associés aux Élus qui portent le dossier de la pérennisation de la ligne Nice Sospel Breil Cuneo et de sa remise à niveau. Les États français et italien ont la responsabilité de mettre en œuvre le dispositif statutaire qui pérennise la ligne. Un dispositif de répartition équilibrée des charges, qui permettent aux Régions française et italiennes autorités organisatrices, la gestion dans des conditions satisfaisantes et définitives des 2 lignes internationales.

PARTICIPER AU RASSEMBLEMENT LE 25 MAI 2013

Cour de la gare à Breil sur Roya associé aux Élus en charge du dossier« 'Mise à niveau et pérennisation des lignes :
Nice Sospel Breil Tende Cuneo » une manif Populaire,
Festive, et, Pique-nique ferroviaire sur les bords de la Roya.
Nous débattrons et nous déciderons ensemble de la suite à donner à notre action POUR QUE VIVE NOTRE LIGNE

A I D E Z - N O U S Appel à l'adhésion. Actif 16 € et Bienf 18 € et + .Expédier un chèque à AAR -156 bd Napoléon III – Bourg. A - 06200 NICE tel 0493.210 875

VENEZ MANIFESTER VOTRE SOUTIEN A BREIL LE 25 MAI 10h

La Ligne Internationale Nice Breil et Vintimille Breil > Tende Cuneo est un indispensable moyen de transport public ferroviaire franco/italien à disposition des populations, usagers de nos vallées pour leurs déplacements domicile-travail, domicile-études, les besoins économiques et touristiques, le maintien et le développement des emplois, un service public de qualité, une sécurité accrue dans les trains et gares

La priorité exige le déblocage par l'État des fonds nécessaires à la mise à niveau de la ligne, et, pour le maintien de sa pérennité, une juste convention franco/italienne acceptable aux deux parties, la desserte de toutes les gares etc.

Ligne Nice > Breil, report du cadencement TER Nice > Drap à l'Escarène et la correspondance des TER aux horaires des trains du littoral, création de pôles d'échanges, interopérabilité billettique; électrification de la ligne (environnement, développement durable, économies d'énergie), adaptation des horaires...

NOM PRENOM	ADRESSE	E-Mail en MAJUSCULE	SIGNATURE